

## Un point d'étape sur la rénovation du BTS Informatique de gestion – 15/06/2009

*Une interview d'Alain Séré, chef de projet*

Le chantier de la rénovation du BTS Informatique de gestion est ouvert depuis plus d'un an. Peu d'informations ont circulé jusqu'ici sur les travaux en cours : les constats, les hypothèses, les orientations...

Nous vous proposons de faire le point à travers cette interview d'Alain Séré.

### **Où en est-on aujourd'hui dans la rénovation du BTS IDG ?**

L'étude d'opportunité a été bouclée fin 2008, présentée et discutée dans le cadre de la 16ème CPC (commission paritaire consultative) le 2 février 2009. A cette occasion, Dominique Maillard et Patrick Veneau du Céreq ont présenté les principales conclusions de leur étude (à laquelle nombre de collègues ont d'ailleurs participé) et pour ma part, j'ai exposé les points d'appui, les réflexions du groupe de travail et les hypothèses qu'il fallait approfondir.

La CPC s'est prononcée en faveur de l'engagement de la rénovation.

Depuis, le groupe de travail qui réunit des professionnels, des enseignants, des inspecteurs, poursuit sa mission au rythme d'une réunion mensuelle avec de nombreux échanges intermédiaires et des consultations externes autant que de besoin.

Dans la phase actuelle, nous nous concentrons sur la finalisation de ce que l'on appelle le référentiel d'activités professionnelles (RAP) qui est le cadre structurant du diplôme, autrement dit la matrice à partir de laquelle se définira ses autres composants : le référentiel de certification, les contenus et enfin les éléments d'organisation de la formation et de l'évaluation.

### **Quels sont les enseignements de l'étude d'opportunité ?**

Pour l'étude d'opportunité, nous nous sommes appuyés sur différents matériaux : le rapport du département Travail & formation, déjà cité, du Céreq (dont j'ai demandé la publication en ligne sur le site du Certa), le guide des métiers de Syntec informatique, le traitement et l'analyse de 1 800 annonces publiées par l'APEC et l'ANPE (réalisés par P Loisel et R Sanchez), la restitution de nombreux interviews conduits en France et en Europe auprès de DSI, de DRH, de responsables de formations, de collaborateurs et d'informaticiens, d'échanges avec des organismes européens, partenaires dans une réflexion commune sur la construction de référentiels de formation dans le domaine IT (E-skills, EQF, ...).

Nous avons intégré les retours de l'enquête diligentée par le Certa sur la base du questionnaire transmis à l'ensemble des sections de techniciens supérieurs. Ces résultats sont également en ligne sur le site du Certa.

Ces apports ont été naturellement d'une grande richesse : dans leur diversité, leur complémentarité, leur ouverture et finalement la variété des références qu'ils ont permis au groupe de travail de composer pour étayer la réflexion commune.

Certains ont été déterminants dans l'orientation du travail du groupe : sans être exhaustif, j'évoquerai par exemples l'intégration de compétences génériques comme réponse à une orientation « service » des métiers des ITC dans les organisations (cf. les entretiens avec ECABO) ; les besoins de compétences tournées vers l'adaptabilité (les retours de Syntec, le point de vue de CISCO), la compatibilité avec les certifications professionnelles, l'articulation avec le LMD et les diplômes professionnels européens.

L'un de nos principaux sujets de réflexion est lié au positionnement du diplôme au regard de la proportion de diplômés qui poursuivent leurs études après le BTS (plus de 43% en Arle et près d'un tiers en développeur) : une tendance qui ne fait que se développer depuis trois ou quatre ans.

Parmi les points forts de l'étude d'opportunité, on peut relever que le diplôme actuel – créé en 1996 ! – s'est révélé « robuste » à l'usage, puisque les employeurs des diplômés leurs reconnaissent une bonne maîtrise des techniques, qu'ils sont à jour sur l'état de l'art et ont de bonnes capacités d'adaptabilité et d'évolutivité.

Les améliorations attendues portent surtout sur la mobilité, la maîtrise de la communication (orale et écrite), le positionnement dans la relation professionnelle. Bref, des éléments assez génériques qui tiennent plus, peut-être, au profil socio-scolaire des diplômés qu'à la feuille de route de leur diplôme, même si, en la matière, on peut certainement faire davantage pour aider les jeunes à acquérir une plus grande maturité sociale et mieux les préparer à s'inscrire dans des trajectoires professionnelles réussies.

S'agissant du diplôme et de ce qu'il exprime vis-à-vis des utilisateurs, étudiants et employeurs, nous avons retenu que l'entrée « informatique » était plébiscitée comme identitaire, que l'orientation « ingénierie » l'était aussi, au niveau de compétences du technicien supérieur et que les deux champs de spécialisation actuels demeuraient pertinents : infrastructure et développement. Un troisième champ émerge également : c'est celui du support, espace d'activités fortement professionnalisées, principalement dans le parcours de professionnalisation initiale du diplômé.

**Mais finalement, que répondez-vous à ceux qui estiment qu'avec le schéma LMD, en particulier dans les métiers de l'informatique, les diplômés à bac+2 vont disparaître ?**

Je répondrai d'abord qu'il ne faut pas confondre la fin et les moyens. Cet argument là avait déjà été avancé il y a 13 ans, lors de la précédente rénovation.

S'il est vrai qu'aujourd'hui une forte proportion d'étudiants prolongent leurs études après le BTS, cela ne signifie pas, pour autant, que le BTS n'aurait plus de place dans le paysage. Cela veut simplement dire que pour certains étudiants, il est une étape dans un processus de formation professionnalisée, que l'on sait, de toute façon, être « tout au long de la vie ». Je trouve positif que notre système de formation ouvre des voies diversifiées d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur. Je trouve positif que le BTS apporte les garanties d'un diplôme professionnel solide à un jeune qui, pour toutes sortes de raisons, hésite à s'engager d'emblée dans une filière longue. Je trouve positif qu'un jeune puisse entrer dans l'emploi avec un BTS Informatique et trouver ensuite les motivations, l'appui, voir le cadre contractuel, de poursuivre l'acquisition d'un diplôme d'ingénieur ou d'une licence professionnelle.

Il existe par exemple aujourd'hui un dispositif parallèle de classe préparatoire dit ATS (adaptation techniciens supérieurs) qui amène des diplômés du BTS dans les écoles d'ingénieurs sans perte de temps. Ce que l'on constate, c'est que ce dispositif sert surtout des projets de poursuite d'études d'étudiants issus de milieux modestes, qui n'ont pas pu ou pas su trouver leur place dans le cursus général et la compétition scolaire des baccalauréats scientifiques et des classes prépas qui leurs sont réservées.

Enfin, au niveau européen, nous avons repéré que les échelles de qualification dans le domaine IT comportaient, bien entendu, des compétences de niveau correspondant au BTS.

**Pouvons-nous revenir au RAP, dont vous dites qu'il est en cours d'élaboration : qu'est-ce qu'un RAP et quelle est son utilité ?**

Le référentiel d'activités professionnelles est destiné à positionner le titulaire du diplôme dans l'emploi. C'est un outil de repérage, de positionnement qualitatif qui doit informer aussi bien le futur candidat au diplôme que le futur employeur du diplômé.

Il se présente comme une description significative en termes d'activités ou de tâches du contenu des fonctions ou des processus qui composent le métier type visé par le diplôme. C'est une définition détaillée qui permet de décrire de manière structurée les activités, leur mode de réalisation, les conditions d'exercice (responsabilité, degré d'autonomie). Cette description regroupe l'analyse de situations professionnelles suffisamment proches pour constituer une entité, et constitutives d'un emploi ou d'un métier générique dans un secteur professionnel. Ce référentiel décrit un emploi et non des compétences.

La difficulté de l'exercice est de produire un descriptif qui soit suffisamment précis pour correspondre à une réalité professionnelle observable aujourd'hui, mais en même temps, suffisamment ouvert et générique pour intégrer les évolutions prévisionnelles dans l'emploi [et tant qu'à faire... celles qui ne le sont pas encore aujourd'hui !]

Du RAP on attend qu'il détermine la structure du diplôme et le référentiel de certification (c'est-à-dire le tableau des compétences et des indicateurs). Vous le voyez, c'est vraiment la base du diplôme : on n'a pas le droit à l'erreur, sinon c'est l'édifice tout entier qui est menacé !

Pour l'élaboration du RAP du futur BTS, nous avons également travaillé à partir des apports des membres professionnels du groupe de travail, mais aussi de références méthodologiques externes (ITIL, CMMI, COBIT, ITSM, ...)

### **Dans l'état actuel de vos travaux, quelles sont les orientations dominantes du RAP en cours d'écriture ?**

Le groupe de travail que je conduis – avec l'appui sans faille d'Alain Van Sante, ses collègues IA-IPR, les membres du réseau Certa et les professionnels – se réunit et travaille sous mandat de la CPC à laquelle il doit rendre compte et à qui il doit réserver le primat de ses travaux. N'attendez donc pas de révélations qui priveraient le groupe de travail de sa liberté de réflexion et de proposition et occulteraient les débats légitimes au sein de la CPC.

De l'observation des fonctions informatiques et systèmes d'information des organisations, nous avons relevé des traits saillants qui nous paraissent pouvoir inspirer notre travail de modélisation du diplôme.

Parmi ceux-ci, une approche du métier par les services informatiques aux entreprises et autres organisations. Conscients de la polysémie du terme « services », surtout dans ce domaine, nous avons essayé de cerner ce concept pour y adosser le RAP.

C'est le point de départ. La mise à disposition d'une réponse adaptée à la satisfaction d'un besoin d'adaptation ou d'évolution du système informatique support du système d'information d'une organisation. Les services désignent un ensemble de solutions techniques (logicielles et d'infrastructure) et organisationnelles, avec des activités de maintien en fonctionnement et de support.

Cette approche nous semble féconde car elle met l'accent sur une vision des services informatiques qui contribuent au besoin d'efficacité des organisations clientes et participent directement ou indirectement à la production de valeur ajoutée, en intégrant les risques opérationnels, les exigences de qualité et de conformité aux standards et obligations réglementaires.

Cependant, dans son spectre d'interventions, le titulaire du diplôme ne conçoit pas le SI de l'organisation pour laquelle il intervient.

Il part d'un cahier des charges qu'il doit naturellement comprendre, « intégrer », pour contribuer à la production du service informatique attendu (réaliser ou adapter, faire ou faire faire, superviser, gérer, assister, supporter...)

Le service informatique, en interne ou en externe, peut être appréhendé en termes de processus : processus métiers pour produire et fournir des services et processus support au bénéfice de ces processus métiers.

### **Vous allez copier le BTS CGO ?**

Ce n'est ni notre ambition ni notre projet. Pour l'instant nous songeons surtout à utiliser une démarche de modélisation par processus pour construire la « cartographie » du RAP, c'est-à-dire finalement la structure interne du diplôme.

Par exemples, certains processus pourraient être génériques, c'est à dire communs aux spécialités mais en liens avec d'autres processus instanciés ( !) propres à chaque spécialité. Nous ne pouvons raisonner comme si les spécialités des services informatiques aux organisations étaient parfaitement étanches. Dans le cas des métiers de l'infrastructure, par exemple, il y a des activités qui relèvent des métiers du logiciel. Dans l'un et l'autre cas, il y a des processus support, mais qui s'appliquent à des objets distincts selon les champs métiers.

Ces principes de description du RAP devraient nous permettre une construction à la fois souple, modulaire et pérenne mais en même temps conforme aux activités métiers réelles que nous avons inventoriées. L'une des difficultés tient aussi dans la nécessité de limiter le champ très ouvert des activités types, sans pour autant tomber dans un excès de spécialisation dont on sait qu'il se révèle très pénalisant vis-à-vis de l'adaptabilité.

Je ne saurais dire aujourd'hui si nous conserverons une structure par processus pour la modélisation du référentiel de certification. Nous sommes en train d'y réfléchir.

### **Du point de vue du calendrier à suivre, où cela doit-il nous mener ?**

Les échéances sont liées d'une part au calendrier institutionnel des CPC et d'autre part au potentiel du groupe de travail (qui est considérable ! [rires]) mais la tâche est lourde et toujours complémentaire de bien d'autres choses...

Nous espérons boucler la rédaction du RAP pour la fin de l'année scolaire ou la rentrée, de telle sorte qu'il puisse être examiné lors de la prochaine réunion de la CPC. Ensuite, le référentiel de certification et les contenus seraient rédigés pour la fin de l'année civile. La communication et la formation seraient assurées au cours du premier semestre 2010 et le nouveau référentiel appliqué à la rentrée 2010.

Si tout va bien, la première session du nouveau BTS pourrait se tenir en juin 2012.

**Merci.**